



Puy Pinçon
19000 Tulle
05 55 21 55 80
fdsea19@reseaufnsea.fr

Tulle le 08 mars 2022

Madame la Préfète,

La FDSEA 19 et JA 19 viennent par ce courrier, vous exposer leurs inquiétudes et leur demande d'action concernant les augmentations de prix quotidien et exponentiel des tarifs de l'énergie, GNR, gaz, électricité.

De leur corolaire sur les tarifs des engrais azotés, des semences, les céréales, les aliments du bétail et tous les produits manufacturés.

A ce jour, les trésoreries des agriculteurs ne peuvent pas encaisser ce choc,

Nous vous demandons d'accompagner les professions de productions agricoles par des mesures d'exception tel que :

- L'arrêt de la collecte de TVA sur l'énergie
- L'encadrement des marges chez les producteurs d'énergie
- Ainsi qu'une limitation des exports pour les semences, les plants et par-dessous tous une application urgente de la loi Egalim 2.

Au plaisir de vous recevoir à notre assemblée générale jeudi 10 mars 2022.

Veillez croire, Madame la préfète, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

M. Daniel COUDERC
Président FDSEA 19

M. Michel QUEILLE
Vice-Président FDSEA 19